



Réunion de lancement de la concertation

Quartier du Lugo

5 décembre 2016

Compte-rendu

Le Lugo dans son périmètre élargi concentre environ 1 100 à 1 300 ménages (environ 550 logements) et 75 entreprises et commerces, soit plus de 800 emplois / salariés. Ce sont environ une soixantaine de personnes qui étaient présentes à la réunion publique du 5 décembre de lancement d'une large démarche de concertation tout au long de l'année 2017. Vous trouverez ci-après le compte-rendu de ces premiers échanges.

Première partie : présentation du projet

Intervenants :

- Didier Guillaume, Maire de Choisy-le-Roi
- Thierry Febvay, Directeur général de l'EPA ORSA
- Anne Maïkovsky, Directrice de projets à l'EPA ORSA
- Salah Lounici, Directeur territorial ICF-La Sablière
- Tae-Hoon Yoon, architecte-urbaniste agence SATHY
- Jean-Christophe Nani, paysagiste, agence TN+

La réunion est ouverte à 19h15.

Les intervenants présentent

- le contexte de l'opération du Lugo
- le diagnostic du quartier, et notamment le film « Opéra Lugo », réalisé par l'équipe SATHY et TN +
- les premiers éléments de projet urbain
- la méthodologie de la concertation qui sera menée en 2017.

Le support de la présentation est disponible en ligne sur les sites internet de la Ville de Choisy-le-Roi et de l'EPA ORSA.

Seconde partie : questions / réponses

Un Choisyen qui n'habite pas au Lugo :

Combien y a-t-il d'habitants au Lugo ? Quelle est la superficie de ce territoire ?

Le Maire : La superficie du Lugo est de 14 hectares. Je n'ai pas le chiffre exact d'habitants pour le Lugo tel qu'il est défini dans la zone OIN, peut-être 500 à 600. L'ensemble du quartier de Choisy-Nord regroupe environ 6 000 habitants.

Monique BARON, conseillère municipale :

L'innovation sera vraiment très intéressante. J'ai noté le principe de la passerelle au-dessus du train pour accéder à la Seine. Ça serait bien que ce soit quelque chose d'assez large pour que les gens puissent profiter de la vue de la Seine.

D'autre part, d'accord pour donner une identité, une âme au quartier, mais il faudrait que ce ne soit pas un quartier isolé comme la ZAC du Port en ce moment, car il est vraiment dans le centre-ville, il faudrait rattacher et faire un lien fort avec le quartier centre-ville.

Enfin, comment faire pour que les habitants soient en accord avec les entreprises ? Tout simplement, que les entreprises embauchent des Choisyens.

Le Maire : Le quartier de Lugo, au même titre que tout aménagement dans la ville, doit se raisonner d'une manière macro. De fait, ce qui est intéressant, c'est ce que vivent les habitants de proximité. Mais aujourd'hui, lorsqu'on fait un aménagement dans une ville, ça a automatiquement une incidence sur les quartiers d'à côté et sur les villes d'à côté.

Quand on regarde demain ce que va être l'aménagement par exemple des Ardoines, il va avoir une incidence sur ce qu'on va vivre à Choisy-le-Roi. Et de même, les choix qu'on fera à Choisy auront une incidence sur la question des mobilités, sur la question des transports, par rapport au centre de Choisy mais aussi sur la remontée du côté des Ardoines et en lien avec le Grand Paris Express. Il faut bien voir que la démarche d'aménagement qu'on mènera aura une incidence plus large que la seule vie de quartier. Il faut regarder avec la loupe ce que ça va permettre aux habitants mais aussi les incidences que ça aura pour les citoyens qui sont en dehors.

Le rôle du T Zen 5 est essentiel dans cette démarche. A l'entrée de ville, juste à côté de la zone un peu désertée qui appartient à l'Etat, il y aura le centre de remisage du T Zen 5, qui sera le garage, le lieu de stockage et de réparation de ces bus articulés. Suite à ma rencontre avec le directeur du STIF, on a la garantie d'avoir un bâtiment de qualité qui fasse aussi l'entrée de ville. On a un petit débat avec le STIF sur ce qu'on va en faire : un bâti uniquement pour le stockage des bus ou quelque chose de mixte. C'est un débat entre nous. Ce à quoi je tiens avec les personnes qui travaillent sur ce dossier, c'est qu'on puisse être sur un bâtiment de qualité à l'entrée de ville. Le lien est essentiel entre ce qu'on fait nous et l'incidence que ça a sur les populations à proximité, pas seulement choisyennes et pas seulement du quartier du Lugo.

Une habitante de la résidence ICF :

Tout ça, c'est très beau, mais je voudrais savoir si les loyers seront les mêmes et si la superficie des logements qu'on a sera la même. Je pense que c'est une question qui intéressera tous les locataires.

M. LOUNICI (ICF - La Sablière) : Ce sont des questions pertinentes, qu'on aurait abordées au cours du débat. C'est en même temps facile et difficile de répondre. On va traiter cette question-là comme on a traité tous nos programmes de renouvellement urbain. Pour moi, il ne s'agit pas de déménager 122 habitants, il va falloir que je déménage 122 familles. Et donc je vais traiter chaque famille de manière différente, en fonction des demandes de chaque famille. Il ne s'agit pas de reconstituer les appartements de Lugo, on va proposer des constructions qui vont être adaptées aux usages d'aujourd'hui et de demain, pour les 25 ou 30 ans à venir.

Ce que vous dites là, on va l'écrire dans ce qu'on appelle une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, qui est un accompagnement des familles. Pour être tout à fait transparent avec vous, la première réunion, on l'a déjà faite en chambre avec l'amicale des locataires en juin 2015. La question posée à l'amicale, c'était « comment on va accompagner chacune des familles dans ses souhaits d'évoluer vers un logement plus grand, plus petit, de traiter les décohabitations... ». C'est 122 problématiques spécifiques.

On va aussi traiter certains habitants qui souhaiteraient partir ailleurs. On a du patrimoine ICF sur toute Ile-de-France et il y a peut-être certains habitants qui vont souhaiter se rapprocher de leur lieu de travail, de leur famille, etc...

Donc je n'ai pas de réponse. J'apporterai une réponse distincte, et cette réponse sera faite après un diagnostic social, qui sera partagé avec les familles. Ce qu'on va construire à travers vous et vos représentants, c'est comment on accompagne chacun de nos habitants. Il y aura 122 ou 130 réponses possibles. On va définir avec les représentants de l'amicale le canevas qui va prendre en compte les futurs loyers, les conditions de déménagement. L'idée, c'est de sécuriser cette opération et on s'inscrit dans un partenariat gagnant-gagnant. On a envie que cette opération se fasse, se fasse vite et qu'elle se fasse avec la satisfaction de toutes les parties. Les parties, ce n'est pas l'amicale, la Sablière ou la ville. Il y a 122 parties dans les locataires. Il va falloir qu'on trouve une solution pour chacune des familles. Chaque famille aura son propre niveau d'exigence, son propre souhait de vie, et je n'ai pas la réponse à l'instant où je vous parle.

Le Maire : On a fait référence tout à l'heure à la réunion de 2012. Les représentants de l'Amicale des locataires avaient interpellé ceux qui étaient sur la tribune en disant « mais nous dans le projet tel qu'il était présenté, on est les oubliés de l'histoire ». Je tiens à signaler aujourd'hui l'évolution et le travail qui a été fait. Non seulement les habitants de la Sablière ne sont pas les oubliés de l'histoire, mais on est sur un bâti vétuste qu'il est compliqué de rénover. Aujourd'hui, c'est cette opération qui fait qu'on est dans une démarche de déclencheur de changement. C'est ça qui permet aujourd'hui de réfléchir réellement à l'évolution du quartier, sur les 4 premiers îlots, et sur l'ensemble du secteur et du quartier.

Tonino PANETA, conseiller municipal :

Nous avons bien réfléchi pour notre programme sur le secteur du Lugo. Il me semble que ce qu'attendent aussi les habitants de Choisy, au-delà du logement, c'est une solution au problème de formation pour la jeunesse et d'emploi. Nous, nous destinons ce secteur à un village d'entreprises axé sur le numérique, avec en son sein une école sur le numérique. Le numérique c'est l'avenir, il y a des zones d'ombre, mais c'est incontournable. Et les jeunes, même les plus défavorisés, ont un instinct pour ces métiers. Moi ce que je proposerais dans ces ateliers thématiques, c'est de reprendre cette idée de village d'entreprises et d'école numérique.

Et avec des pelouses et des arbres. Parce que la végétalisation qui monte sur les balcons, c'est bien joli mais pour moi, ce n'est pas ça la nature. La nature, c'est de pelouses et des arbres.

Je voudrais aussi rassurer la dame qui a posé la question : il a eu des expériences où les gens ont été relogés et je le reconnais, ça s'est toujours très bien passé. Je fais confiance à la municipalité pour écouter les personnes. Je demande à ce qu'il y ait aussi le droit au retour pour que les gens qui le souhaitent puissent revenir sur leur secteur. Sur les loyers, malheureusement, jusqu'à présent, toutes les expériences qui ont été faites montrent que les loyers ont augmenté. Ça, ça reste un point noir, mais ce ne sont pas les urbanistes qui sont responsables, ça serait quelque chose à travailler avec d'autres formules.

Il y a aussi le futur de la gare des Ardoines et les projets de nos amis de Vitry m'inquiètent un peu avec leurs tours de 8, 9, 10 étages parce que ça aussi, ça aura une incidence sur Choisy et il faudra être vigilant. Etant tous les deux au Territoire, j'espère qu'on aura à cœur de défendre l'intérêt des Choisyennes et des Choisyens.

Le Maire : Je vous remercie de nous faire gré du travail qu'on a réalisé. Je pense que vous faisiez référence à tout le travail qui a été mené à Briand-Pelloutier mais permettez-moi de réfléchir aussi au travail en cours sur le quartier des Troènes où il y a eu un travail conséquent avec Valophis et une démarche d'élaboration de charte de relogement avec les locataires qui est travaillée souvent en 10 points et où il y a la question en effet du reste à charge au m² mais ce n'est pas à moi de m'engager à la place du bailleur. Je dis simplement ici que je soutiens bien évidemment la démarche étant donné qu'il y a une volonté de démolition / reconstruction, il ne faut pas que ce soit le locataire qui paye la différence. Et dans ce cadre-là, on sait très bien qu'on ne va pas être sur du 1 pour 1 en reconstruction. Il y aura du 1 pour 1 pour les locataires, mais il y aura aussi d'autres constructions. Donc il y a aussi la question de la mixité du logement avec la part d'accession qui est important au regard du prix au m² du foncier. Il ne faut pas se mentir, il n'y aura pas que 120 logements construits. Je l'ai dit tout à l'heure : avec le prix du foncier, il faut bien équilibrer les opérations. Et donc je pense qu'il faut que les locataires s'inscrivent dans la démarche des ateliers ICF et dans les ateliers d'urbanisme de la démarche d'ensemble du quartier.

M. MORO, Président de l'amicale des locataires CNL de la résidence la Sablière.

Quand on a découvert le projet de l'OIN, au départ, notre parcelle n'était pas incluse dans le projet. Ce sont les locataires qui ont demandé à ce que notre parcelle soit incluse dans le projet de l'OIN. On y est, merci monsieur le maire, merci à tous ceux qui ont collaboré.

La première préoccupation des locataires, c'est le loyer et les impôts locaux. Il y a eu des démolitions-reconstructions à la Sablière où ça s'est fait en euro constant au m². Ça s'est fait à Paris, dans le 13^{ème}, rue Fulton. On tient très fort à ça.

D'autre part, il y a quelques mois, on a remis un cahier revendicatif à la Sablière et à la mairie où 80% des souhaits des locataires sont listés. On n'y dérogera pas mais on peut l'amender parce qu'on a appris tout un tas de chose et avec de la volonté, tout est possible. Mais à coût constant, car quand on part de 122 logements pour en faire 330, il y a de la réserve sous le pied.

Je sais bien que l'Etat à l'heure actuelle se désengage de plus en plus de sa mission de logement social mais ce n'est pas aux locataires de payer ce désengagement. Nous on tient beaucoup à la convivialité dans les quartiers. Nous on souhaiterait que les entreprises, les pouvoirs publics, les artisans, les associations se retrouvent dans une sorte de forum régulièrement pour échanger sur le quartier. On tient toujours à la politique de mieux-vivre ensemble. On souhaiterait que la

participation des habitants locataires de ce soir ne soit pas qu'un épiphénomène mais on souhaite la mener jusqu'au bout du bout. Parce que des réunions comme ça, il y en a eu d'autres dans d'autres villes, où il y a eu la première réunion, la deuxième et puis petit à petit ça s'est délité jusqu'à plus rien. On aura sûrement l'occasion de revenir dans les travaux. Les locataires, on représente les 2/3 des habitants du quartier. Il faudrait donner aussi la parole aux personnes qui habitent les pavillons, ils ont beaucoup de choses à dire aussi.

Une habitante de la Verrerie rue du Docteur Roux :

Qu'est-ce qu'il va se passer pour notre îlot, qui est très abandonné, avec un ancien bowling abandonné depuis très longtemps et le bâtiment Le Lugo que je ne trouve pas très beau ?

Anne MAIKOVSKY (EPA ORSA) : ces îlots ne sont pas aujourd'hui inscrits dans les lieux de projet mais ces lieux de projets sont une amorce, une préfiguration de la mutation, car il faut bien qu'il y ait des premiers fonciers qui mutent. Mais des réflexions sont menées en parallèle sur tout le quartier du Lugo, sur les 14 hectares, de l'A86 à Artelia.

Une habitante de la rue Fauler :

Qu'allons-nous devenir nous, les propriétaires des pavillons entre l'avenue de Lugo et la rue Fauler ?

Anne MAIKOVSKY (EPA ORSA) : Le travail qui est en train d'être opéré par la Ville de Choisy et l'EPA a ciblé des premiers fonciers sur lesquels on va travailler mais on peut aussi élargir les réflexions. Des réflexions sont déjà menées sur l'îlot dont vous parlez (îlot Fusco), sur d'autres îlots aussi. Donc je vous invite à participer aux ateliers pour qu'on puisse échanger sur ces différents sujets pour mener à bien ces réflexions.

Le Maire : Vous savez très bien qu'il y a des démarches en cours menées par l'EPFIF qui a contacté un certain nombre de propriétaires. Ces démarches sont en cours sur les 4 îlots prioritaires qui ont été identifiés. Les premiers secteurs (Cavers, Frazzi, Hollander) vont être les premiers à être impactés, notamment avec le travail en cours avec ICF. Le portage foncier y est déjà quasiment acquis, à l'exception de quelques pavillons. Ce foncier permet de travailler à la réflexion avec ICF sur leur opération de déconstruction / reconstruction in situ et sur ces îlots-là. La démarche va se poursuivre : il va y avoir un travail avec l'EPFIF pour ceux qui n'ont pas encore été contactés et qui sont dans ces îlots-là. Comme vous l'avez bien compris dans la démarche programmatique, il y a le travail important des ateliers durant l'année prochaine et les échéances qui sont les travaux et l'arrivée du T Zen 5 en 2021, le travail et la réflexion de la démolition / reconstruction qui va permettre des premières constructions en 2020 et un établissement scolaire à horizon 2023. On est dans ce phasage-là. De fait, ceux qui habitent ce secteur mais qui n'ont pas été contactés par l'EPFIF, c'est qu'ils n'ont pas été identifiés comme concernés par les premiers travaux mais ça ne saurait tarder. Mon souci, c'est qu'on commence ! On n'est pas dans une démarche telle que les Grandes Ardoines ou Ivry Confluence où de grands quartiers sont travaillés. Là, on commence par îlot mais en disant qu'on doit aussi avoir une stratégie d'ensemble.

Anne MAIKOVSKY (EPA ORSA) : par rapport à la concertation qu'on va mener en 2017, ce qui est important, c'est de bien voir qu'il y aura à la fin 2017 une réunion pour faire le bilan de tout ce qu'on

aura co-construit et qui sera la base des principes d'aménagement du quartier. Et la concertation continuera de manière itérative après, mais on voulait mettre l'accent sur la concertation dès 2017 pour donner une vraie dynamique et démarrer. Mais c'est un peu les poupées russes : il y a des stratégies d'ensemble comme les Ardoines sur 300 hectares. Sur le Lugo, on se concentre sur les îlots qu'on maîtrise, à la petite échelle, mais on travaille aussi la grande échelle en parallèle. La question de l'entrée de ville est très importante. Pour Vitry c'est une entrée, pour Choisy c'est une entrée et ce qui se joue sur ces deux entrées est essentiel dans la dynamique métropolitaine. On se retrouve en 2016, après plusieurs années de réflexion sur les quartiers métropolitains, avec le T Zen 5 et la ligne 15 de Grand Paris Express qui viennent structurer ces mutations et l'accueil de nouveaux logements et donc d'habitants.

Une habitante de la voie des Roses :

Quel projet du STIF pour les habitants de la voie des Roses ?

Antoine CLEMENT (STIF) : Le projet du T Zen 5 se concentre essentiellement le long de l'avenue du Lugo, avec notamment deux stations qui seront aménagées pour desservir le quartier, dont une à l'angle du Docteur Roux qui permettra aux habitants de la voie des Roses de rejoindre facilement le T Zen 5.

Concernant la voie des roses, on a aussi une autre interface : le Site de Maintenance et de Remisage (SMR) qui sera adressé également sur la voie des Roses. Il y a une volonté conjointe d'avoir un traitement architectural de ce site pour améliorer la perception de l'équipement pour les riverains.

Une habitante du Lugo

Pourquoi vous commencez par l'aménagement temporaire et le PLU ? Nous les habitants de Lugo, on aurait préféré ne pas attendre 2020 pour avoir de nouveaux appartements. Est-ce que le bus 182 va être remplacé par le T Zen 5 ? Est-ce que le T Zen 5 va générer de nouvelles nuisances sonores ?

Anne MAIKOVSKY (EPA ORSA) : 2017, c'est l'année de concertation et des premiers aménagements temporaires. Quand on met 2020, c'est la livraison des logements. Ce qu'il faut savoir, c'est que des logements, ils se construisent pendant 24 mois. Donc les premiers travaux commencent en 2018. En 2017, on dépose le permis de construire pour ces nouveaux logements. On ne peut pas aller plus vite. Et il y a un préalable très important : aujourd'hui, le PLU ne permet pas la réalisation de logements. Et un PLU, ça ne se modifie pas en 30 secondes. La modification du PLU permettra le dépôt d'un permis de construire.

Antoine CLEMENT (STIF) : Le T Zen, c'est le nom générique qu'on donne à ce type de transport en commun. Ce seront des bus, à l'image d'un tramway. Il y aura des voies dédiées pour le bus, pour que les passagers puissent être transportés rapidement d'un point A à un point B, sans être bloqués dans la congestion. C'est comme le TVM, avec une recherche d'insertion urbaine, de requalification urbaine de la voirie. C'est un projet linéaire long, qui va de Paris Bibliothèque Nationale de France à Choisy. Ce sont des bus bi-articulés, avec 3 caisses. Le TVM, ce sont des bus articulés avec 2 caisses. L'enjeu sur le territoire, c'est vraiment d'apporter un mode de transport capacitaire. Les T Zen 5 feront donc 24 mètres, contre 18 mètres pour le TVM aujourd'hui. C'est aussi pour cela qu'on réalise

une voie qui lui est dédiée car il aura des conditions de circulation un peu particulières, il ne pourra pas se mélanger facilement avec la circulation générale.

Les nuisances sonores ne seront pas accentuées car on est sur un bus. On a même pour ambition de réduire les nuisances sonores. J'imagine que vous avez principalement en tête la motorisation de ces véhicules : pour l'instant, on est sur un matériel hybride, avec une part électrique, ce qui va réduire le bruit qui est produit par le véhicule. On réfléchit même à avoir d'autres types de motorisation, qui sont en train d'émerger. Ça sera un des enjeux des études que l'on va réaliser.

Un habitant d'ICF :

Une voie sur l'avenue de Lugo, ce n'est pas possible ! Ça va créer des bouchons insupportables, ce n'est pas possible. Quand il y avait les travaux avenue Picasso pour la place du marché, il n'y avait qu'une voie et c'était bloqué du marché à la sortie de l'autoroute.

Et ça serait bien de penser à des espaces pour la jeunesse, et des emplois.

Antoine CLEMENT (STIF) : Effectivement aujourd'hui, l'avenue de Lugo c'est 2x2 voies de circulation. Ce qu'on a voulu faire, en accord avec la municipalité, c'est de garder une emprise de voirie constante et donc pour cela, on a dû réduire l'emprise de la voirie générale à 2x1 voie pour permettre l'implantation du T Zen 5. On a fait ça en regardant les conséquences que ça pourrait avoir, notamment en réalisant des études de trafic qui projettent à horizon 2030 la demande en déplacement automobile sur ce secteur, et on s'est aperçu que, à cet horizon, l'arrivée du T Zen ne va pas avoir d'impact significatif sur les voiries, notamment parce que aujourd'hui, il y a certains mouvements directionnels qui ne sont pas autorisés entre l'avenue de Lugo et les rues qui la croisent, à cause du terre-plein central. Avec le T Zen 5, l'idée, c'est d'autoriser ces circulations-là, pour faciliter la circulation dans le quartier.

Le Maire : dans le cadre des ateliers, nous allons réfléchir à l'emprise le long des voies ferrées, avec la SNCF. L'idée, c'est de travailler à une mixité d'espaces. Vous avez pu voir dans le petit film différentes interventions d'adjoints, qui l'ont fortement exprimé. C'est signe d'une volonté municipale de faire en sorte que cet espace soit aussi un espace protégé. On ne s'interdit rien du tout : ça peut être des city-stades. Mais cet espace doit être réfléchi dans son ensemble. Car si on crée un city stade, ce n'est pas non plus une panacée : ça permet une activité mais cette activité ne doit pas être déconnectée d'autres réalités, comme des créations de tensions avec de futurs locataires. C'est à travailler dans une harmonie d'ensemble. Ça, ça doit être réfléchi globalement, comme lieux de partage et de lien social. Ça ne peut pas être identifié que comme une tranche d'âge mais par une volonté de ce qu'on veut mettre en œuvre.

Sur l'emploi, on souhaite que le Lugo soit un lieu de mixité. Historiquement, c'était un lieu très industriel. Il y a eu une désindustrialisation très forte et c'est pourquoi on parle du PLU qu'il faut retravailler car le PLU ne dédie le quartier qu'à l'activité. Donc si on veut construire des logements et des espaces de services à la population, il faut qu'on modifie le PLU. Dans ce cadre, il faut quand même qu'on permette qu'il y ait encore de l'activité économique parce que ça me semble essentiel pour l'avenir de ce territoire-là, de cet axe de la Seine pour permettre de l'emploi de proximité. Et une fois que c'est construit, il faut faire en sorte qu'à travers des clauses sociales avec les entreprises, il puisse y avoir des emplois pour les jeunes, et notamment les jeunes choisyens. Mais aussi dans la phase de construction et d'élaboration du nouveau quartier ! On peut travailler avec les entreprises pour qu'il y ait des clauses d'insertion dans ces phases là et des contrats spécifiques. Sur le STIF, on

ne sait pas encore qui sera l'opérateur ou le gestionnaire, mais sur la construction, il y aura aussi des clauses d'insertion. C'est une attention que porte la ville mais que portent aussi beaucoup d'aménageurs actuellement.

Un habitant des Gondoles :

Est-ce que quelque chose est prévu pour les pistes cyclables et pour le franchissement de la Seine entre le Lugo et les Gondoles ?

Antoine CLEMENT (STIF) : concernant les pistes cyclables, la réduction du nombre de voies sur l'avenue de Lugo permet l'implantation du T Zen 5 mais aussi d'une piste cyclable. C'était un vrai choix d'avoir un itinéraire cyclable continu tout le long du T Zen 5, qu'on a réussi à mettre en place sur l'avenue de Lugo grâce à la réduction du nombre de voies. Sur l'avenue de Lugo, la piste cyclable sera protégée, indépendante de la circulation.

Le Maire : pour la passerelle, vous voulez que je vous dise ? Rêvons ! Dans les ateliers, il faut y aller ! Je fais référence à un groupe de jeunes ingénieurs qui sont venus récemment voir les représentants d'Artelia pour imaginer le quartier. Ils ont fait un travail sur table, ils ont imaginé. Si on n'est pas ingénieur, on a aussi le droit d'imaginer. Pourquoi ne pas imaginer une passerelle ? Un passeur de rives ? On l'avait imaginé du côté de Villeneuve-Saint-Georges, aujourd'hui il y a des transports qui sont mis en place par la RATP... Créons des relations avec l'autre rive ! Après, il y a la question du financement.

Mais si on peut rêver d'une passerelle entre les Gondoles Nord et Choisy Nord, il faut que vous sachiez qu'aujourd'hui, on a la garantie que le pont de Choisy va être élargi avec la mise en place d'une passerelle qui sera adjointe au versant nord du pont et qui permettra une piste cyclable et un accès piéton identifiés qui fera le lien avec la piste cyclable qui devrait se prolonger avenue Victor Hugo pour faire le lien avec celle qui existe le long du parc de la plaine nord jusqu'au carrefour Pompadour. Ça c'est en cours et ça va être réalisé en 2018.

Il y a aussi l'euro-véloroute qui passera le long de la Seine, qui part de Norvège et qui va jusqu'en Espagne, et qui passe notamment sur le quartier du Port, là où on est en train de requalifier le quai.

Une habitante du Lugo

Est-ce que vous vous êtes pointés à l'heure de pointe sur l'avenue du 8 mai 45 qui va jusqu'à la gare à partir de 17h ? Vous êtes sûrs que vous allez mettre qu'une voie là ? Ça veut dire que vous allez enlever toute la végétation du milieu pour mettre le nouveau bus ? Vous êtes courageux ! Là, avec les deux voies, à l'heure de pointe, c'est invivable !

Le Maire : il faut oser. Regardons ce que sont devenues des villes qui ont fait ce choix-là. Qui aurait dit que le centre de Strasbourg serait aujourd'hui en grande partie piéton ? Et que le regard du citoyen sur la voiture et les moyens de transport aurait changé. Nous avons mis des garages à vélos vers la gare, regardez aujourd'hui, ils sont de plus en plus pleins car les gens ont pris l'habitude de venir à la gare en vélo. Donc on a un travail éducatif, pédagogique pour être sur une modification d'utilisation des transports aujourd'hui. C'est le pari qui nous est fait.

Si on réfléchit à la mise en place du tramway 9 et du T Zen 5, c'est pour imaginer la ville de demain et les transports de demain. C'est vrai que c'est dur de regarder la réalité d'aujourd'hui, mais il faut se l'imaginer dans 20 ou 30 ans. Et quand on est dans cette démarche de reconstruire des quartiers dans la ville, on doit se projeter dans ce que sera la ville dans 50 ans. Peut-être que dans 50 ans, ils se

diront que l'équipe de Didier Guillaume a fait n'importe quoi. Peut-être ! Mais aujourd'hui, il me semble important d'oser faire ce pari là sur l'avenir.

Nadia BRAHIMI (2^{ème} adjointe au développement durable, transport, transition énergétique et cadre de vie) : Le sens de l'histoire, c'est de développer au maximum les transports en commun pour réduire l'usage de la voiture individuelle. C'est dans ce sens-là que la ville de Choisy a travaillé avec la région, avec le STIF, pour augmenter l'offre de transports en commun et à l'horizon 2025, on va être connecté avec un tramway, un T Zen, le Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 14... Il va y avoir une telle offre de transports en commun à Choisy et à proximité de Choisy directement connecté à Choisy qu'à un moment, la voiture va devenir un vrai handicap pour le déplacement. Aujourd'hui, on est en plein pic de pollution à Paris. La place de la voiture crée des conséquences graves en termes de santé publique. Pour répondre à cet enjeu-là, écologique et énergétique car les ressources fossiles vont devenir de plus en plus chères et que se déplacer seul en voiture va devenir de plus en plus cher, on développe massivement les transports en commun pour faire disparaître progressivement la voiture du cœur de nos villes. Choisy n'est pas dans une démarche isolée, mais dans une démarche conduite à l'échelle de toute la région Ile-de-France.

Salah LOUNICI (ICF) : Juste une expérience de praticien. Dans toutes les villes où la part de transport en commun est devenue prépondérante, on a vu nos locataires céder leur voiture. A Paris, il y a des milliers de places de stationnement proposées par les bailleurs sociaux et privés qui sont vides. On ne trouve personne pour les louer. C'est Paris, ils ont un réseau de transport en commun dense. On sait aussi le choix fait par la Ville de Paris de limiter la voiture. Mais ce qu'on voit, de plus en plus dans nos résidences, c'est que l'usage de la voiture de chacun d'entre nous a fortement évolué. C'est une tendance de fond. La réglementation prend en compte cela aussi : quand on se trouve à proximité d'une gare, le nombre de places de stationnement qu'on doit construire a été fortement réduit. Ça coûte très cher de construire des places de stationnement et parfois c'est de l'argent qui est bêtement gâché, qui devrait être investi dans la vie sociale du quartier.

Antoine CLEMENT (STIF) : L'avenue du 8 mai 1945, on l'a bien identifiée comme un fort enjeu en circulation. C'est pour cela que le T Zen 5 ne va pas jusque-là. L'aménagement du T Zen 5 s'arrête au sud de l'avenue du Lugo, au niveau du nouveau bâtiment d'Artelia. C'est l'avenue du Lugo qui sera passée de 2 voies à 1 voie. On aurait aimé aller plus loin mais ça aurait posé trop de complications pour les voitures et pour le T Zen 5.

Une habitante du Lugo

Ce dont on a peur, c'est que le Grand Paris prenne le dessus sur les petites banlieues et qu'il y ait une hausse des loyers.

On n'est pas contre le vélo et les moyens de transports écologiques. On n'est pas contre la nature. Moi depuis mon 4^{ème} étage je vois la Seine, les arbres, les oiseaux, le lever de soleil, je suis heureuse, moins avec le bruit du train. La crainte, c'est qu'on paye des loyers plus chers et qu'on ne profite pas de tous ces aménagements. Avec ce que vous présentez, je vais peut-être accélérer mon projet d'achat et aller en province parce que je pourrai plus acheter en province que dans mon quartier à Choisy.

Le Maire : sur la question de l'éloignement des lieux de décision et la crainte que le Grand Paris absorbe les réalités. Nous sommes aujourd'hui avec la nouvelle réforme territoriale dans un territoire qui s'appelle Grand Orly Seine Bièvre qui représente 670 000 habitants, qui est le plus grand territoire après Paris. Il y a des atouts économiques essentiels qui comptent beaucoup plus aujourd'hui que la Défense : secteur de la santé, des transports, des métiers de bouche, des infrastructures et de la logistique. On comptera demain dans la Métropole du Grand Paris, inévitablement, tout le monde le reconnaît. Même le Président Ollier de la Métropole du Grand Paris sait que notre territoire est essentiel. De grands projets ont été retenus. Pour l'Exposition universelle, notre territoire est regardé avec beaucoup d'attention. Il y a 2 lieux dans notre territoire qui sont identifiés sur notre territoire si la France est retenue. C'est un signe fort de ce que représente notre territoire.

Il y a aussi une attention spécifique de Grand Paris Aménagement sur notre territoire. Avec l'EPA ORSA et les 12 Maires qui sont représentés au Conseil d'administration de l'EPA ORSA, on s'est engagés pour que l'EPA ORSA reste, dans le cadre de Grand Paris Aménagement, une entité en tant que telle, de proximité. Une partie de l'équipe va rester ici à Choisy et c'est un signe fort de volonté de travailler en proximité avec les Maires, les services de villes et vous. La démarche d'aujourd'hui est un signe encore plus de cette volonté de proximité. Sinon, on aurait pu faire ce qui était prévu il y a 2 ans et qu'on avait vu sur internet : 1 500 logements sur le parc interdépartemental. Ça, on n'en a pas voulu. Non, ce n'est pas l'EPA ! Mais c'était à l'étude et ça venait d'ailleurs. Là, l'avantage c'est qu'on travaille en proximité pour un projet que l'on veut commun, partagé, identifié, pour que demain, vous puissiez mieux vivre à Choisy. C'est notre volonté politique, il faut qu'on y arrive et c'est pour cela que vous devez vous inscrire dans les ateliers.

Animateur :

Vous avez eu des bulletins d'inscriptions pour vous permettre de vous inscrire aux ateliers ou sinon, vous avez l'adresse mail lugo@epa-orsa.fr pour vous inscrire et être tenu au courant de l'avancée des ateliers. N'hésitez pas à vous inscrire !

Thierry FEBVAY (EPA ORSA) : dans notre façon de travailler à l'EPA, c'est d'abord la question de partenariat avec les collectivités territoriales. Sur les projets, à chaque fois, nous sommes sur des questions d'équilibre : on cherche un équilibre logements / activités et une offre de logements diversifiés qui permet à tout type de population de résider dans les quartiers. C'est ça qui forme la ville : des lieux de rencontre entre des personnes différentes.

Le Maire : J'entendais tout à l'heure que des réunions collectives comme cela, il y en avait eu plein, et qu'on attendait le résultat. Je tiens à dire que l'équipe municipale souhaite de plus en plus travailler sur cette démarche-là. On a passé un rapport en bureau municipal pour dire que pour toute opération d'aménagement, il aura un travail fait avec le promoteur pour qu'il y ait soit information, soit consultation et concertation. On s'engage dans des grandes phases d'aménagement comme celle-là à faire participer les habitants et les usagers, mais aussi dans des petites phases où l'on souhaite que ce ne soit pas tout et n'importe quoi qui soit fait sur la commune. On est dans cette démarche de participation citoyenne, on veut la développer dans tous les secteurs, et pour cela, il ne fait pas que ça reste une volonté des élus. Il faut que chacun d'entre vous dans les quartiers vous puissiez vous en emparer et c'est évidemment ouvert à tous.

Merci de votre participation et bonne soirée et on se donne rendez-vous dans les différents ateliers à venir.